

❖ GARDERIES

Matin : de 7h50 à 8h20 (gratuite mais nombre de places limitées)

Soir : de 16h45 à 17h30 et de 17h30 à 18h30 (payantes)

Pour les enfants inscrit.e.s à la garderie du soir, ne pas oublier de leur donner un goûter dans une boîte rigide (éviter les goûter avec emballages) et une gourde d'eau.

La scolarité s'organise sur 3 cycles :

- Cycle 1 : Petite section, Moyenne section et Grande section en école maternelle.
- Cycle 2 : CP, CE1, CE2 en école élémentaire.
- Cycle 3 : CM1, CM2, 6ème en école élémentaire et collège.

Une école primaire est une école qui abrite dans les mêmes locaux une école maternelle et une école élémentaire.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou renseignement.

BONNE RENTREE!

Rentrée 2023/2024

LIVRET D'ACCUEIL DES PARENTS DES NOUVEAUX ELEVES DE PETITE SECTION

École primaire Paul Bert

289 rue Paul Bert. 69003 LYON Directrice : Pauline FAIVRE d'ARCIER

Tel : 04 72 12 00 71 et E mail : ce.0693707e@ac-lyon.fr

Blog : <https://paulbert.blogs.laclassse.com/>

Bienvenue. Voici quelques informations utiles.

❖ RENTREE DES CLASSES élèves de Petites Sections

Lundi 4 septembre 2023 : un demi-groupe (que le matin)

Mardi 5 septembre 2023 : un demi-groupe (que le matin)

Jeudi 7 septembre 2023 : classe entière (journée)

La rentrée de votre enfant se fera le jour que vous avez choisi lors de l'inscription de votre enfant. Merci de bien respecter ce jour.

ATTENTION : Début de la restauration : le jeudi 7 septembre pour les élèves de petite section.

❖ HORAIRES D'OUVERTURE DES PORTES

Matin : 8h20 - 8h30 , 11h55 - 12h00

Après-midi : 14h05 -14h15, 16h35 - 16h45

Les enfants ne déjeunant pas au restaurant scolaire peuvent revenir à 15h00.

Le respect de ses horaires est très important. Merci d'avance.

❖ RELATIONS ECOLE/FAMILLE

Les enseignantes sont disponibles pour rencontrer les parents sur rendez-vous par le biais du cahier de liaison. Une rencontre de classe aura lieu en septembre.

Les parents d'élèves s'organisent tous les ans pour constituer une liste de Représentants des Parents d'Élèves (RPE) qui siègent aux conseils d'école trimestriels. Ils participent à la vie de l'école. Votre participation est la bienvenue (2 RPE par classe).

❖ TRANSMISSIONS D'INFORMATIONS

Les tableaux situés à l'entrée de l'école, le cahier de liaison et les mails sont privilégiés pour vous communiquer les informations importantes concernant la vie de l'école. Tous les mots doivent être signés dans le cahier de liaison, c'est le seul moyen que nous avons de savoir que vous les avez lus. Vous pouvez aussi nous envoyer des mails.

❖ RESTAURANT SCOLAIRE

Pour les enfants déjeunant à la cantine, un dossier d'inscription doit être rempli auprès de la mairie ou en ligne sur ww.lyon.fr rubrique « mes démarches ». En cas d'absence de votre enfant, il faut annuler le repas au minimum 2 jours de classe avant la date, par un mot dans le carnet de correspondance ou un mail à la directrice à ce.0693707e@ac-lyon.fr .

❖ VOTRE ENFANT AURA BESOIN

- De vêtements marqués à son nom
- De changes complets pour les « accidents » dans un sac pendu au porte-manteaux (slip ou culotte, chaussettes, pantalon ou jupe, t-shirt...)
- Une boîte de mouchoirs
- Une paire de chaussons
- Une couverture et un oreiller pour la sieste.
- De son doudou et/ou sa tétine dans une boîte
- Un petit cartable pour le cahier de liaison.

❖ PETITS CONSEILS

Pour le premier jour d'école de votre enfant, il sera possible :

- D'apporter une tétine et un doudou,
- De rester un peu plus longtemps dans la classe après la fermeture de l'école (max 9h15) mais un seul parent pour ne pas encombrer la classe.

Et surtout :

Pensez à dire au revoir à votre enfant, parlez-lui de l'école, de ce qu'il va y faire, tranquillisez-vous si votre enfant pleure les premiers jours, c'est tout à fait normal et il se calme quand le parent part. Parlez-lui de la cantine et de la sieste.